

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX DE REHABILITATION ET EXTENSION DU GYMNASE DE L'EST PASSE AVEC LA SOCIETE ATELIER FRANCILIEN MIROITERIE POUR LE LOT 2 : MENUISERIE EXTERIEURE, SERRURERIE

DÉCISION N° AU-19-129 EN DATE DU 05 AVRIL 2019

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 139 ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

 ${
m VU}$ l'arrêté n°4933 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, 7 $^{
m ème}$ Adjoint au Maire ;

VU la décision n° 18-175 en date du 18 juin 2018 de signer le marché de travaux de réhabilitation et extension du gymnase de l'Est pour le Lot 2 : menuiserie extérieure, serrurerie (notifié le 09/07/2018) ;

VU l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 12 mars 2019 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de prendre en compte des travaux en plus et moinsvalues demandés par le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre notamment suite aux préconisations de la préfecture, du contrôleur technique et des pompiers ;

DÉCIDE

DE SIGNER avec la société ATELIER FRANCILIEN MIROITERIE, sise, 220-4, allée des Ormeteaux – ZAC du Tuboeuf – 77170 BRIE COMTE ROBERT, représentée par Monsieur Gilles CAMATTE, Président, l'avenant n°1 au marché de travaux de réhabilitation et extension du gymnase de l'Est – Lot 2 : menuiserie extérieure, isolation.

Le montant de l'avenant n°1 s'élève à 24 787,75 € HT (29 745,30 € TTC).

Le nouveau montant du marché s'élève à 294 044,95 € HT (352 853,94 € TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20190405-Imc1H6202H1-AR Date de réception en Préfecture : 05/04/2019

Date de Publication: 05/04/2019

Pour extrait conforme,

l'Adjoint au maire chargé des grands travaux, des travaux d'entretien des équipements publics, de l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20190405-Imc1H6202H1-AR Date de réception en Préfecture : 05/04/2019

Date de Publication : 05/04/2019